



Plateforme  
pour la Gestion  
des Risques Agricoles



# Burkina Faso

Ateliers de co-vision et de co-cr ation du  
projet de gestion des risques agricoles pour la  
r silience aux al as du climat et des march s  
au Burkina Faso

Rapport Principal

Juin 2022

En collaboration avec :  
Minist re de l'agriculture des am nagements  
hydro-agricoles et de la m canisation





**PARM**  
PLATFORM FOR  
AGRICULTURAL RISK  
MANAGEMENT

# Burkina Faso



## Ateliers de co-vision et de co-création du projet de gestion des risques agricoles pour la résilience aux aléas du climat et des marchés au Burkina Faso

**RAPPORT PRINCIPAL**  
Ouagadougou | Juin 2022

En collaboration avec :



**MINISTRE DE L'AGRICULTURE  
DES AMENAGEMENTS HYDRO-AGRIcoles  
ET DE LA MECANISATION**

<b>Introduction</b> .....	<b>3</b>
La Plateforme pour la gestion des risques agricoles .....	3
La gestion des risques agricoles au Burkina Faso.....	3
<b>À propos des ateliers</b> .....	<b>5</b>
<b>I. Atelier de partage des connaissances et d'apprentissage</b> .....	<b>5</b>
I.1 Objectifs .....	5
I.2 Résultats .....	6
I.3 Déroulement de l'atelier .....	6
<b>II. Atelier de restitution des résultats préliminaires de l'étude d'évaluation des risques agricoles</b>	<b>9</b>
II.1 Objectifs .....	9
II.2 Résultats .....	9
II.3 Déroulement de l'atelier .....	9
<b>Conclusions et recommandations</b> .....	<b>11</b>

## Introduction

### La Plateforme pour la gestion des risques agricoles (PARM)

La Plateforme pour la gestion des risques agricoles (PARM) est le partenariat mondial sur la gestion des risques agricoles (GRA) pour le développement. Créée en 2013 à l'issue des discussions du G20 sur la croissance agricole et la sécurité alimentaire, elle fournit un appui technique aux gouvernements pour l'intégration de la GRA dans les politiques, les capacités institutionnelles et les investissements afin de passer d'une culture de faire face aux catastrophes vers une gestion intelligente des risques sensible au genre.

Hébergé par le Fonds international de développement agricole (FIDA), la PARM est soutenue et gérée par la Commission européenne (CE), l'Agence française de développement (AFD), l'Agence italienne de coopération pour le développement (AICS), le FIDA et la KfW (par le biais du NEPAD de l'Union africaine). Il bénéficie également d'une assistance technique fournie par des partenaires multilatéraux internationaux et régionaux (le groupe de la Banque mondiale, des agences des Nations unies telles que l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le Programme alimentaire mondial (PAM), African Risk Capacity (ARC), des partenaires du savoir (Agrinatura, l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (IFPRI), etc.), des organisations paysannes (ROPPA, EAFF) et le secteur privé (CARGILL, MUNICH RE), entre autres.

La PARM est mis en œuvre en plusieurs phases, dont la première a couvert la période 2013-2019. L'objectif de cette phase était de développer la gestion des risques agricoles (GRA) à l'échelle globale et de permettre l'intégration d'une gestion compréhensive des risques agricoles dans la planification stratégique et les plans d'investissement de huit pays d'Afrique subsaharienne.

Le besoin urgent de renforcer la résilience des populations vulnérables et des systèmes agricoles face à une variété imprévisible de risques est une priorité qui a conduit à la prochaine phase PARM Horizon 2 (2019-2024). Par conséquent, les résultats très positifs de la première phase du PARM ont également conduit la PARM à poursuivre son travail dans une deuxième phase, notamment dans des nouveaux pays comme le Burkina Faso.

### La gestion des risques agricoles au Burkina Faso

Le processus PARM dans un pays donné, dont le Burkina Faso, se déroule en plusieurs phases : 1) mise en place du processus et planification des activités, 2) évaluation des risques agricoles, 3) identification des outils de PARM en réponse aux risques prioritaires et conception du projet/programme, 4) appui à la mise en œuvre du projet/programme de PARM.

Au mois de novembre 2019, la PARM et le gouvernement Burkina à travers le Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques (MARA), ont signé une Aide-Mémoire pour formaliser la participation du Gouvernement du Burkina Faso dans la PARM Horizon 2 et le processus pays PARM. Par la suite cet Aide-Mémoire a été traduit en Plan d'Action conjoint pour mettre en œuvre les trois volets des activités du processus pays techniques, gestion des savoirs et du renforcement de capacités.

Au Burkina Faso, le processus pays PARM a terminé la phase de mise en place et a entamé la phase d'évaluation des risques agricoles. La phase d'évaluation des risques est basée sur une étude (EER), qui est ensuite discutée par et avec les parties prenantes. Sur la base des résultats de cette étude et de ce débat, un dialogue sur les politiques publiques permet d'identifier les priorités clés pour la gestion des risques agricoles, ce qui inclut les processus de gestion des savoirs et de renforcement des capacités de PARM pour sensibiliser les acteurs locaux, renforcer leurs connaissances en matière de gestion des risques agricoles et leur capacité à gérer et à mener des réformes institutionnelles appropriées dans les pays et les régions. Au Burkina Faso, la PARM a donc lancé les activités liées à cette phase, dont l'EER elle-même.

Les résultats de l'étude d'évaluation des risques et du dialogue sur les politiques publiques permettent également d'identifier les stratégies prioritaires de gestion des risques agricoles (GRA) au Burkina Faso. Les outils de GRA, identifiés en étroite collaboration avec les gouvernements et les partenaires techniques et financiers (PTF), font ensuite l'objet de différentes études de faisabilité. Les outils développés par le PARM ont attiré des investissements d'organismes publics, privés et de développement.

Tout au long du processus des actions spécifiques de renforcement des capacités et partage de connaissances seront organisées en étroite collaboration avec le Ministère de l'Agriculture, des Aménagements Hydroagricoles et de la Mécanisation et les parties prenantes. Lesdites actions sont planifiées et coordonnées conjointement par PARM et le MARAH selon une approche participative visant à impliquer les PTFs et institutions concernées dans toutes les différentes étapes. Les activités de renforcement de capacités et de gestion des savoirs sont étroitement liées au processus d'élaboration des études, dont l'EER, et du projet/programme. Le processus PARM vise une appropriation profonde du processus, des concepts, et de la formulation du projet de la part des parties prenantes nationales. Ceci implique une participation et un engagement de la part des parties prenantes. « L'Atelier de partage des connaissances et d'apprentissage sur les risques agricoles au Burkina Faso » s'inscrit dans le cadre de mise en œuvre du Plan d'Action, tel que défini ensemble avec le MARAH et dans cette approche participative d'appropriation nationale. L'atelier de restitution est étroitement lié au développement de l'EER et vise à impliquer le comité technique de l'étude et discuter et valider les résultats préliminaires de l'EER. Ces deux ateliers ont eu lieu du 14 au 16 Juillet 2021.

## À propos des ateliers

L'objectif principal de la mission de la PARM au Burkina Faso a été d'organiser deux ateliers pour la co-vision et la co-création ainsi que la validation du projet de gestion des risques agricoles pour la résilience aux aléas du climat et des marchés du Burkina Faso, le premier destiné aux membres du Comité Technique et le second aux membres du Secrétariat Technique.



### I. **Atelier de co-vision et co-création du PGRAAM au Burkina Faso pour les membres du comité technique de la PARM au Burkina Faso**

L'atelier de co-vision et co-création du PGRAAM du Burkina Faso à destination des membres du Comité Technique de la PARM a engagé au total 58 participants composé d'un ensemble diversifié de représentants de structures pertinentes du pays et étrangères (DGESS/MARAH, CILSS, CPF, DUE etc.) ainsi que des partenaires techniques et financiers (AFD, FAO, BAD, OXFAM, etc.).

#### I.1 Objectifs

L'objectif global de l'atelier est de construire de façon consensuelle un projet d'investissement dans la GRA en tenant compte des priorités retenues conjointement par le Burkina Faso et la PARM.

L'atelier avait pour objectifs de :

- Informer les participants des grandes lignes du projet de gestion des risques agricoles pour la résilience aux aléas du climat et des marchés au Burkina Faso.
- Présenter aux participants les initiatives d'illustration des principales thématiques du projet de gestion des risques agricoles au Burkina Faso.
- Susciter les contributions des participants à la formulation du projet de gestion des risques agricoles pour la résilience aux aléas du climat et des marchés au Burkina Faso.
- Échanger entre les participants sur les initiatives retenues pour la gestion des risques agricoles au Burkina Faso en vue de leur amélioration.

## I.2 Résultats

Au terme de l'atelier, les résultats suivants devront être atteints :

- Les participants ont été bien informés des grandes lignes du projet de gestion des risques agricoles pour la résilience aux aléas du climat et des marchés au Burkina Faso.
- Les participants ont été bien informés des initiatives d'illustration des principales thématiques du projet de gestion des risques agricoles au Burkina Faso.
- Les participants ont fait des contributions à la formulation du projet de gestion des risques agricoles pour la résilience aux aléas du climat et des marchés au Burkina Faso.
- Les participants ont échangé sur les initiatives retenues pour la gestion des risques agricoles au Burkina Faso en vue de leur amélioration.

## I.3 Dérroulement de l'atelier

Après la cérémonie d'ouverture, l'atelier s'est déroulé en deux sessions : (i) Séance plénière, et (ii) Travaux de groupe.

- **Cérémonie d'ouverture**

La cérémonie d'ouverture a été présidée par M. Mohamed Porgo, Directeur Générale du DGPER au nom du Secrétaire Général du MARAH, a tout d'abord souhaité la bienvenue aux participants à cet atelier, preuve de leur intérêt pour la gestion des risques agricoles. Puis il a relevé l'importance de la gestion des risques agricoles dans le contexte actuel du Burkina Faso déjà sérieusement éprouvé par beaucoup d'autres risques. Revenant sur l'objectif global de l'atelier, il a rappelé qu'il s'agissait de formuler un projet de gestion des risques agricoles pour la résilience aux aléas du climat et des marchés au Burkina Faso en tenant compte des priorités du pays. Il a adressé ses remerciements à la PARM pour ce qu'elle a déjà fait au Burkina Faso. Pour terminer, il a invité les participants à s'appliquer durant les travaux, avant de déclarer ouvert, l'atelier de co-vision et co-crédation du projet de gestion des risques agricoles pour la résilience aux aléas du climat et des marchés au Burkina Faso. Le Représentant de la PARM, M. Jean-Claude Bidogéza a ensuite lui aussi souhaité la bienvenue aux participants, a insisté sur l'impact des risques agricoles sur la vie des ménages et l'intérêt qu'il faut accorder à leur bonne gestion. Pour réduire cet impact, et par voie de conséquence, la pauvreté des ménages, il faut adopter une approche holistique. Puis il a rappelé l'adhésion du Burkina Faso à la PARM en 2019 depuis laquelle des progrès significatifs ont été accomplis.

- **Session 1 : Séance plénière**

Avant de débiter la séance plénière l'occasion a été donnée aux participants d'exprimer leurs attentes de cet atelier à travers un lien informatique conçu par Mme Dorcas Mayala Ntumba Spécialiste de la Gestion des connaissances et de la Communication. Ainsi, les participants ont fait connaître leurs attentes en utilisant leur téléphone portable et le lien informatique et l'on pouvait retenir principalement ce qui suit : meilleure compréhension de la gestion des risques agricoles et de l'approche de la PARM, connaissance des produits d'assurance, du warrantage et des fonds de lissage, propositions constructives et opérationnelles, prise en compte des préoccupations des participants, etc.

Deux présentations ont ensuite été faites. La première a été menée par Mme Abla Benhammouche, Team leader sur « Exposé sur les grandes lignes du projet de gestion des risques agricoles pour la résilience aux aléas du climat et des marchés au Burkina Faso ». La seconde a été assurée par KOKUMA, AICB, Yelen Assurances, le PACTE, l'USCCPA, le SIM/Céréales et la SONAR sur « Exposé sur les initiatives d'illustration des principales thématiques du projet de gestion des risques agricoles au Burkina Faso ».

Dans sa présentation, Mme Abla Benhammouche a rappelé l'objectif global du projet qui est de « Renforcer la résilience du secteur ASPH face aux risques liés au climat et au marché grâce à une approche holistique



de GRA ». Cet objectif global est articulé en deux objectifs spécifiques :

- Doter les communautés et les ménages ruraux d'instruments de gestion des risques agricoles ciblés pour contrer les risques liés au climat et au marché, augmentant ainsi leur résilience aux chocs ;
- Renforcer les capacités institutionnelles et les cadres juridique et réglementaire favorables à la GRA.

Schématiquement, le projet est organisé en composantes et sous-composantes comme indiqué dans le tableau 2 ci-dessous :

Composantes	Sous-composantes
Composante 1 : Gestion des risques de production liés au climat	Sous-Composante 1.1 : Amélioration et mise à l'échelle des produits d'assurance agricole
	Sous-composante 1.2 : Prospection sur de possibles assurances du bétail
	Sous-composante 1.3 : Développer les capacités des acteurs de l'assurance agricole
Composante 2 : Gestion du risque de prix	Sous-composante 2.1 : Développement du warrantage et du système de récépissés d'entrepôts pour gérer la variabilité des prix
	Sous-composante 2.2 : Evaluation et développement d'instruments de gestion des risques de prix au niveau de la chaîne de valeur
	Sous-composante 2.3 : Renforcement des capacités institutionnelles et juridiques des organes de régulation et de suivi
Composante 3 : Gestion et coordination du projet	

Tableau 1 : Composantes et sous-composantes du projet

Chacun des porteurs d'initiatives a donné un bref aperçu des objectifs, du mode de fonctionnement, des outils de son initiative.

Ces exposés ont été suivis d'un jeu de questions-réponses qui a permis aux participants de mieux connaître les contours du projet et les objectifs des initiatives d'illustration sélectionnées pour les besoins de l'atelier.

#### • **Session 2 : Travaux de groupes**

L'atelier a repris avec les travaux de groupes. Trois groupes ont été constitués à cet effet :

- groupe 1 : produits d'assurance ;
- groupe 2 : warrantage, fonds de lissage et fonds de stabilisation des prix ;
- groupe 3 : renforcement des capacités institutionnelles et juridiques des organes de régulation et de suivi.

Les Termes de Références (TDR) de chaque groupe de travail ont été exposés aux participants. Le travail à faire par chaque groupe consistait à se pencher sur trois points essentiels : situation, analyse, propositions concrètes. Ces points ont été développés dans les TDR des travaux de groupes. Les membres de chaque groupe ont bénéficié d'une animation assurée par les consultants de la PARM avec l'appui du facilitateur. Au terme des travaux de groupes, les participants se sont retrouvés en plénière. À l'occasion, chaque groupe, par la voix de son responsable, a présenté ses résultats. Puis s'en sont suivis quelques échanges et contributions fructueux à la fois sur les initiatives et le contenu du projet.

La cérémonie de clôture a été marquée par l'allocution de M. Mohamed Porgo, Directeur Générale du DGPER au nom du Secrétaire Général du MARAH, qui a félicité les participants pour le travail effectué tout au long de l'atelier et pour les résultats atteints.

À l'issue de ces discussions :

- La présentation des initiatives d'illustration des principales thématiques du projet de gestion des risques agricoles au Burkina Faso a permis la sélection de sept initiatives pour être exposées à titre illustratif. Les propositions sont les suivantes :

Initiatives	Propositions
Propositions relatives aux produits d'assurance	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aller à une assurance complète à des tarifs abordables</li> <li>• Elargir les offres à d'autres spéculations</li> <li>• Proposer des offres pour le bétail</li> <li>• Améliorer les infrastructures météo</li> <li>• Etendre la subvention à tous les produits d'assurance agricole</li> <li>• Inclure la prime d'assurance dans le crédit agricole</li> <li>• Des efforts de formation et de sensibilisation sur les produits agricoles</li> <li>• Produit d'assurance maladie</li> <li>• Assurer le producteur</li> </ul>
Propositions relatives au warrantage	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcement du cadre institutionnel et juridique</li> <li>• Amélioration/renforcement des systèmes d'information</li> <li>• Meilleure articulation des politiques d'intervention de l'Etat dans le cadre de la régulation des prix</li> <li>• Renforcement des capacités des acteurs en matière de stockage</li> </ul>
Propositions relatives à l'Agriculture Contractuelle	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cadre juridique spécifique à l'Agriculture Contractuelle</li> <li>• Flexibilité des contrats (possibilité d'ajustement des prix)</li> </ul>
Proposition relative aux fonds de lissage	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Organisation des acteurs</li> </ul>
Propositions relatives au renforcement des capacités institutionnelles et juridiques des organes de régulation et de suivi	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sensibilisation des organisations des producteurs et de leurs membres</li> <li>• Renforcement des capacités organisationnelles et techniques des offreurs d'outils de gestion des risques agricoles et alimentaires</li> <li>• Mise en place d'une structure permanente qui fédère les initiatives de gestion des risques agricoles et alimentaires</li> <li>• Elaborer une stratégie pour la gestion des risques agricoles</li> <li>• Renforcer le cadre législatif et réglementaire sur la gestion des risques agricoles (faire adopter la loi sur l'activité de warrantage et de la tierce détention, etc.)</li> <li>• Renforcer les capacités des services techniques étatiques sur la GRA</li> <li>• Intégrer un module sur la gestion des risques agricoles dans les curricula des écoles de formation agricole</li> <li>• Formaliser le comité technique interministériel sur la GRA</li> <li>• Mettre en place des pools d'assurance pour la GRA</li> <li>• Renforcer le maillage du territoire en station météo</li> <li>• Réaliser une étude pour identifier les besoins des offreurs en termes de renforcement de leur capacité</li> <li>• Tenir des groupes spécifiques dans la mise en œuvre des outils de GRA.</li> </ul>

Tableau 2 : Initiatives locales sur la GRA

## II. Atelier technique de validation du PGRAAM

L'atelier technique pour la validation du PGRAAM a réuni les membres du Secrétariat/Comité Technique interministériel mis en place par le MARAH composé d'un ensemble diversifié de représentants des Ministères clés du secteur agricole notamment : DGESS, DGPER, SP/CPSA, ANAM etc.

### II.1 Objectifs

L'objectif global de l'atelier a été de valider le projet de gestion des risques agricoles pour la résilience aux aléas du climat et des marchés au Burkina Faso, proposé par le Comité Technique et de définir les prochaines étapes de la PARM au Burkina Faso.

L'atelier avait pour objectifs de :

- Informer les participants des grandes lignes du projet de gestion des risques agricoles pour la résilience aux aléas du climat et des marchés au Burkina Faso.
- Informer les participants des initiatives d'illustration des principales thématiques du projet de gestion des risques agricoles pour la résilience aux aléas du climat et des marchés au Burkina Faso.
- Valider le projet de gestion des risques agricoles pour la résilience aux aléas du climat et des marchés au Burkina Faso.
- Définir les prochaines étapes du processus de la PARM au Burkina Faso.

### II.2 Résultats

Les résultats de l'atelier tels que définis dans les termes de référence ont été atteints à savoir :

- Les participants ont été bien informés des grandes lignes du projet de gestion des risques agricoles pour la résilience aux aléas du climat et des marchés au Burkina Faso.
- Les participants ont été bien informés des initiatives d'illustration des principales thématiques du projet de gestion des risques agricoles pour la résilience aux aléas du climat et des marchés au Burkina Faso.
- Les participants ont validé le projet de gestion des risques agricoles pour la résilience aux aléas du climat et des marchés au Burkina Faso.
- Les participants ont défini les prochaines étapes du processus de la PARM au Burkina Faso.

### II.3 Déroulement de l'atelier

Après la cérémonie d'ouverture, l'atelier s'est déroulé en une (i) session de travail de groupe.

- **Cérémonie d'ouverture**

La cérémonie d'ouverture a été présidée par M. Mohamed Porgo, Directeur Général du DGPER au nom du Secrétaire Général du MARAH et du Représentant de la PARM, M. Jean-Claude Bidogéza. Intervenant le premier, M. Jean-Claude Bidogéza a précisé que les travaux du Secrétariat Technique allaient consister à examiner le projet d'aide-mémoire de la mission avant sa soumission au Gouvernement pour examen et signature. Cet aide-mémoire traitait, entre autres, du contenu du projet de gestion des risques agricoles pour la résilience aux aléas du climat et des marchés au Burkina Faso, ainsi que des prochaines étapes du processus de la PARM au Burkina Faso. M. Mohamed Porgo a ensuite rappelé les résultats des travaux du Comité Technique qui s'était réuni le 7 juin 2022, en insistant sur les recommandations qui en étaient issues. Il a appelé à la prise en compte des recommandations par les participants dans la rédaction du projet d'aide-mémoire.

- **Session de travaux de groupe**

Le projet d'aide-mémoire a été ensuite présenté paragraphe par paragraphe par Mme Abba Benhammouche pour être examiné et collecter les contributions de tous les participants. Ce projet d'aide-mémoire était constitué de deux grandes parties : la description du contexte et la présentation du projet. Les participants ont donc parcouru le projet in extenso et ont fait des propositions d'amélioration avant de le valider. Les étapes suivantes du processus ont été identifiées.

Avec ces contributions faites par les membres du Secrétariat Technique, l'aide-mémoire va être finalisé et soumis le 10 juin 2022 à la signature de M. Jean Claude Bidogeza, Expert Technique de la PARM, et de M. Victor W. Bonogo, Secrétaire Général du MARAH.

M. Mohamed Porgo a clôturé les travaux par une allocution dans laquelle il a réitéré les remerciements du MARAH à l'équipe de la PARM ainsi qu'à l'ensemble des PTFs qui soutiennent le processus de la PARM au Burkina Faso.

À l'issue de ces discussions :

- L'aide-mémoire a été examiné de façon approfondie et après quelques amendements il a été validé.
- Une nouvelle rencontre a été programmée pour le 10 juin 2022 en présence de l'équipe de la PARM et du Secrétariat Général du MARAH pour la signature de l'aide-mémoire qui sera corrigé et enrichi avec les contributions des membres du Secrétariat Technique.



## Conclusions et recommandations

La tenue des deux ateliers, celui des membres du Comité Technique et celui des membres du Secrétariat Technique, a permis au Burkina Faso de faire des avancées significatives dans le processus de la PARM. Ces avancées sont constituées principalement par le consensus obtenu sur le contenu d'un projet d'investissement en vue d'assurer l'intégration complète de la gestion des risques agricoles dans les priorités nationales. Ce projet dénommé « Projet de gestion des risques agricoles pour la résilience aux aléas du climat et des marchés » vise à adopter une approche holistique dans la gestion des risques agricoles en lieu et place à l'attitude qui consiste à faire face aux catastrophes.

Tout au long de la préparation et de la tenue des deux ateliers, l'équipe de la PARM, avec l'appui de M. Saga Pascal Ilboudo, a fait preuve d'un professionnalisme exemplaire qui a permis d'atteindre de bons résultats. Avec l'appui du modérateur, l'organisation et la tenue des deux ateliers se sont déroulées dans de bonnes conditions. En conclusion, la voie est ouverte pour une poursuite éclairée du processus de la PARM au Burkina Faso.

À la sortie de l'atelier, les recommandations formulées sont :

- Il a été souligné l'importance de donner une attention particulière à la situation sécuritaire du pays et particulièrement dans les zones dites « rouges ». À la suite des discussions avec le gouvernement et les partenaires, la zone d'intervention du projet a été définie comme suit :
- Zone d'intervention : La Mission a convenu avec le GOBF des modalités suivantes pour la sélection de la zone d'intervention du projet : (i) les zones d'intervention du projet seront identifiées par le gouvernement en étroite collaboration avec les PTF et en fonction de la pertinence des interventions dans les régions de mise en œuvre sélectionnées ; et (ii) le choix du gouvernement sera basé sur un zonage dynamique des risques en fonction des critères suivants : (a) le niveau d'accessibilité des régions, (b) la stabilité de la population, (c) la disponibilité des acteurs, et (d) l'existence de services techniques publics et privés fonctionnels. Le projet assistera le gouvernement dans l'établissement de ce zonage des risques.
- Le GOBF a demandé la mise en place d'une structure permanente au sein du MARAH, mandatée pour développer et mettre en œuvre une stratégie durable et à long terme sur la gestion intégrée des risques agricoles (GRA) avec une couverture nationale pour déconstruire la mentalité de silo dans la gestion des risques agricoles en proposant une vision globale et holistique de la gestion des risques agricoles pour protéger les agriculteurs. Elle coordonnera les études, l'élaboration de politiques et de stratégies en matière d'outils de gestion des risques agricoles et leur mise à jour/perfectionnement continu afin d'offrir aux agriculteurs un environnement opérationnel plus sûr. La contribution à l'élaboration des politiques et à la stratégie nationale de gestion intégrée des risques agricoles sera permanente. Une telle structure permanente impliquera les donateurs, les agences gouvernementales, les opérateurs du secteur privé et les ONG. Le PARM devra réfléchir à son rôle pendant la mise en œuvre et pourrait se positionner comme un courtier de choix en matière de connaissances et d'assistance technique afin d'influencer les politiques en matière de lutte antiparasitaire.
- Au vu de l'adhésion par le MARAH d'inclure dans le PGRAM le e "Projet de gestion des risques agricoles et alimentaires" (PRAA), il a été convenu que le PARM devrait poursuivre les efforts de mobilisation des ressources, et que le MARAH soutiendrait le processus, car il dispose de nombreux experts dans ce domaine et a accès à certains financements nationaux.







# Gérer les risques pour améliorer les conditions de vie des petits agriculteurs



**Plateforme  
pour la Gestion  
des Risque Agricoles**

**Secrétariat PARM**

**Fonds international  
de développement agricole (FIDA)**  
Via Paolo di Dono 44-00142 Rome (Italie)

 [parm@ifad.org](mailto:parm@ifad.org)

 [www.parm.org](http://www.parm.org)

   